

Le 31 août 2017

Le très honorable Justin Trudeau  
Premier ministre du Canada  
Bureau du Premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A2

**Objet : Critères de sélection des nouveaux membres du conseil d'administration de Postes Canada**

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de nos préoccupations et de nos espoirs en ce qui concerne l'orientation future de Postes Canada et de son conseil d'administration.

Nous croyons que la haute direction de Postes Canada est empreinte d'une culture marquée par un manque de transparence, de collaboration et de reddition des comptes. Ces lacunes servent mal la population et ont une influence, du sommet à la base, sur l'ensemble de la société d'État. Pour assurer la protection et l'expansion de ce joyau public prospère et de grande valeur, il faut tout d'abord changer la culture au sein du conseil d'administration, puis au sein de la haute direction de Postes Canada. Comme vous le savez sans doute, au cours des dernières années, le conseil d'administration a autorisé une gestion qui a donné les résultats suivants :

- Tentative d'éliminer le service de livraison du courrier à domicile, et ce, en fonction de projections financières à long terme erronées;
- Fermeture de bureaux de poste;
- Démarche conflictuelle et toxique quant aux relations avec les employées et employés et leurs syndicats;
- Indifférence à l'égard des municipalités qui parlent au nom des collectivités locales;
- Refus de prendre sérieusement en considération la mise en œuvre de nouveaux services lucratifs, tels les services bancaires postaux;
- Fortes primes versées aux membres de la haute direction, même durant les périodes de restrictions budgétaires;
- Manque total d'intérêt quant au rôle que Postes Canada pourrait jouer comme chef de file en matière d'environnement.

Compte tenu de ces lacunes et à titre de première étape d'un processus de guérison, nous croyons que les membres du conseil d'administration actuel (et leur mentalité issue de l'ère Harper) doivent être démis de leurs fonctions.

Votre gouvernement devra donc élaborer les critères qui serviront à la sélection de remplaçantes et remplaçants des membres actuels du Conseil. Nous croyons qu'un conseil d'administration réorganisé doit avoir une philosophie axée sur l'expansion, la diversité, l'inclusion et la représentation des personnes qui utilisent les services de Postes Canada. Chacun de ces thèmes est présenté plus en détails ci-dessous.

### ***Une philosophie axée sur l'expansion :***

Le nouveau conseil d'administration devra avoir pour mandat d'assurer la viabilité de Postes Canada, mais aussi d'étendre la gamme de services postaux afin d'assurer sa rentabilité au cours des décennies à venir. La *Loi sur la Société canadienne des postes* stipule que la société d'État doit tenir compte « *de l'opportunité d'adapter, qualitativement et quantitativement, ses prestations et ses produits à l'évolution de la technologie des communications* » [c'est nous qui soulignons].<sup>1</sup> Par conséquent :

- a. La croissance de la Société doit inclure une détermination continue de réussir dans le domaine de la livraison des colis (surtout en ce qui a trait aux achats en ligne), des lettres et du marketing direct;
- b. Afin d'assurer un service grandement nécessaire aux Canadiens et Canadiens qui sont exclus ou mal servis sur le plan financier, Postes Canada doit suivre l'exemple des quelque 60 administrations postales ailleurs dans le monde qui offrent déjà des services bancaires postaux. Le nouveau conseil d'administration doit avoir pour mandat de faire progresser ce dossier.
- c. La société d'État doit aussi avoir pour mandat de mettre à l'essai de nouveaux services destinés à la population, comme un programme de vigilance auprès des personnes âgées, des services Internet et de téléphonie mobile, ou des mesures pour favoriser l'électrification des moyens de transport. Encore une fois, il s'agit de services que les homologues de Postes Canada, notamment en France, en Italie, au Japon et en Allemagne, s'empressent de développer. Nous croyons qu'en négligeant de mettre de tels services à l'essai, la direction de Postes Canada a manqué aux responsabilités que lui confère la *Loi* en matière d'expansion de ses services.

### ***Une philosophie axée sur la diversité :***

Pour connaître le succès en offrant des services diversifiés dans un pays lui aussi diversifié, le nouveau conseil d'administration doit être animé de points de vue et d'expériences diversifiés. Les nominations doivent refléter l'équité et la société canadienne. Le nouveau conseil d'administration devra plus particulièrement :

- compter un membre issu des peuples autochtones;
- compter des membres qui connaissent les enjeux propres au milieu rural ainsi que les enjeux municipaux propres aux petites et aux grandes collectivités;
- compter un nombre égal d'hommes et de femmes, comme c'est le cas au sein de votre propre cabinet, et respecter la diversité ethnique du pays.

<sup>1</sup> *Loi sur la Société canadienne des postes*, paragraphe I.2 (a)

Par ailleurs, étant donné la crise environnementale que vit la planète et l'engagement de votre propre gouvernement à faire figure de chef de file mondial dans la lutte aux changements climatiques, nous croyons fermement que le **conseil d'administration de Postes Canada doit compter un ou une environnementaliste de premier plan**, capable d'appliquer un point de vue environnemental aux activités de l'entreprise dotée du plus grand parc de véhicules de livraison au pays et du plus grand potentiel de livraison sur le marché du commerce en ligne.

***Une philosophie axée sur l'inclusion :***

Le conseil d'administration doit être représentatif des collectivités que Postes Canada dessert et des besoins auxquels elle est tenue de répondre. Il importe de tenir compte de l'engagement des candidates et candidats envers le service public, tel que démontré, par exemple, par un rôle de leadership au sein des secteurs suivants :

- Mouvement syndical;
- Milieu communautaire, y compris le secteur des organismes à but non lucratif et des organismes non gouvernementaux;
- Leadership parmi les employeurs tournés vers l'innovation et le progrès pour qui il importe d'entretenir de bonnes relations de travail et de fournir de bonnes conditions de travail;
  - Il pourrait s'agir de leaders ayant de l'expérience au sein de secteurs fortement syndiqués où la culture des négociations collectives est implantée depuis longtemps, qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur des organismes à but non lucratif;
  - Il pourrait aussi s'agir de leaders issus de nouveaux secteurs de l'économie.
- Leadership au sein du milieu universitaire, par exemple une ou un cadre supérieur d'une université;
- Milieu des arts.

***Représentation des usagers de Postes Canada :***

Le conseil d'administration doit aussi comprendre des membres possédant une expertise en tant qu'usagers du service postal public. Il peut s'agir de gens ayant des connaissances dans les domaines suivants :

- Petites et moyennes entreprises (PME) en ligne spécialisées dans les envois postaux;
- Innovations et perturbations numériques, en particulier leur incidence sur le secteur public et les secteurs d'activités qui ont atteint la maturité;
- Services bancaires et financiers destinés aux personnes sous-bancarisées ou non-bancarisées. Vous êtes sans doute très bien au courant de la situation en tant que député d'une circonscription comptant un grand nombre de personnes à faible revenu dont bon nombre ont de la difficulté à obtenir des services financiers abordables et adaptés à leurs besoins. Postes Canada fournit déjà des services financiers de base (par exemple des cartes de crédit prépayées, des mandats-poste et des transferts de fonds à l'étranger). Elle doit élargir sa gamme de produits et de services financiers, en particulier à l'intention des personnes laissées pour compte par les grandes banques. Un membre ayant de l'expérience dans le domaine de la finance sociale, par exemple quelqu'un provenant du milieu des coopératives financières, du mouvement Desjardins ou du milieu des fonds de capital de risque de travailleurs et travailleuses, présenterait beaucoup d'intérêt aux yeux du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.
- Regroupements de personnes âgées et de personnes ayant une incapacité.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les membres du conseil d'administration ne doivent pas provenir :

- d'un secteur en concurrence directe avec Postes Canada;
- d'un des principaux fournisseurs de Postes Canada (Remarque : Cette exigence vise aussi les organismes de représentation);
- d'un des principaux clients de Postes Canada (Remarque : Cette exigence vise aussi les organismes de représentation).

Par ailleurs, il importe que les membres nommés n'aient pas récemment contribué, ou du moins très peu, à la caisse électorale de partis politiques, et leur nomination ne doit en aucun cas être de nature partisane.

En cette période cruciale, je tiens à vous remercier de l'examen minutieux que vous ferez des candidatures. Nous entamons une nouvelle ère de l'histoire de Postes Canada, et les membres du STTP demeurent plus engagés que jamais envers le service postal en tant que service public, universel et abordable qui est en constante évolution pour répondre aux besoins de la population.

Si vous souhaitez discuter davantage de ces questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi.



Mike Palecek  
Président national

cc: Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement  
 Congrès du travail du Canada : Hassan Yussuf, Donald Lafleur  
 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec : Daniel Boyer (président)  
 Fédération canadienne des municipalités : Brock Carlton (PDG), Jenny Gerbasi (présidente)  
 STTP : Conseil exécutif national, services des communications, comité de l'annexe « T »,  
 permanentes et permanents syndicaux nationaux et régionaux, comités exécutifs régionaux,  
 service de l'éducation  
 Membres du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions  
 budgétaires  
 Chef de l'opposition officielle  
 Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada  
 Chef du Parti vert du Canada  
 Chef du Bloc Québécois